

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTRE DE L'ENERGIE, DE
L'HYDRAULIQUE ET DES HYDROCARBURES
(MEHH)

PROJET URBAIN EAU DE GUINEE (PUEG)
P157782 / IDA Don N° D214 – GN



UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDES SOCIALES DU AU SEIN DU PUEG

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet Urbain Eau en Guinée (PUEG) est une nouvelle opération marquant le réengagement de la Banque Mondiale dans le secteur de l'Eau et de l'Assainissement en milieu urbain. L'objectif du projet est d'accroître l'accès à des services améliorés d'eau et d'assainissement dans la région métropolitaine de Conakry et d'améliorer la performance opérationnelle de la Société des Eaux de Guinée (SEG). Le projet est financé par un don de l'IDA au Gouvernement Guinéen à hauteur de 30 millions \$US.

L'importance des investissements à réaliser, la complexité des actions à mener et la diversité des structures bénéficiaires justifie la création d'une unité de gestion chargée de la coordination des activités du projet localisé au sein du Ministère de l'Energie et de l'hydraulique et des Hydrocarbures (MEHH). Une partie des fonds de ce don de l'IDA sera utilisée pour financer le fonctionnement de cette unité. Les présents termes de référence ont pour objet de définir les tâches et responsabilités du Spécialiste en Sauvegardes Sociales de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

2. NATURE ET ETENDUE DES PRESTATIONS

Le Spécialiste en sauvegardes sociales est placé sous l'autorité directe du Coordinateur du Projet, plus précisément sans que ceci soit limitatif, il exécutera les tâches suivantes :

- Élaborer en proche collaboration avec le Spécialiste en Sauvegardes Environnementales, les Termes de Référence des études d'Évaluation d'Impacts Environnemental et Social (EIES)/Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) incluant les Plans d'Action de la Réinstallation (PARs) (production et distribution), et les Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ainsi que l'élaboration du Mécanisme de la Gestion des Plaintes (MGP) ;
- Veiller aligner le plan social avec le contexte local dans la mise en œuvre du PUEG afin de renforcer et consolider la promotion du développement durable dans la zone d'intervention du projet ;
- S'assurer que la conception, l'exécution et le suivi des activités du projet respectent et suivent les normes et règles environnementales et sociales de la Guinée et de la Banque mondiale ;
- Identifier l'ensemble des risques potentiels sur le plan social et préciser des mesures d'atténuation au regard des interventions envisagées dans le cadre du projet ;
- Définir les dispositions institutionnelles de suivi et de surveillance à prendre avant, pendant et après la mise en œuvre du PUEG et la réalisation des activités pour éviter ou atténuer les impacts sociaux ;
- Formuler des recommandations pour le suivi et l'évaluation du PGES, ainsi que pour les étapes suivantes, y compris le financement à long terme afin de garantir la durabilité du plan ;

- Identifier les besoins, coordonner et superviser le renforcement des capacités des acteurs clés sur les mesures de suivi et de surveillance environnementale et sociale ainsi que la mise en œuvre des dispositions sécuritaires et sanitaires du Cadre de la Gestion Environnemental et Social (CGES) et des PGES ;
- Organiser et participer au recrutement des consultants pour la réalisation des études générales et spécifiques de cadre, d'impact environnemental et social ainsi que les PGES selon les normes de la Banque Mondiale et de la Guinée ;
- Coordonner et participer aux activités de consultations publiques en matière environnementale et sociale pour la prise en compte effective des points de vue des parties prenantes dans le cadre de la mise en œuvre des sous-projets
- Appuyer les spécialistes de passation de marchés à s'assurer que les documents de passation de marchés, y compris les appels d'offres, incorporent entièrement les aspects sociaux, ainsi que les mesures de suivi et d'atténuation des impacts telles que définies dans les études de conception, faisabilité, coût et délais ;
- Examiner et valider les PARs tout en veillant à leur mise en œuvre conformément aux exigences nationales et aux directives de la Banque mondiale ;
- Veiller à la mise en œuvre des instruments de sauvegardes environnementales et sociales, notamment les PGES, relatifs aux projets pour s'assurer de leur conformité aux exigences nationales et aux directives de la Banque mondiale ;
- Veiller à la mise en place effective et au suivi du Mécanisme de Gestion des Plaintes en lien avec les activités du projet :
- Servir d'interlocuteur principal entre les personnes affectées par le projet (PAPs) et la Coordination du Projet sur les questions d'impacts sociaux ;
- Effectuer des visites régulières sur le terrain dans le cadre de la mise en œuvre des PGES et des PARs ;
- Évaluer toutes les questions pertinentes, et si nécessaire, s'appuyer sur la politique et les meilleures pratiques en la matière pour envisager un plan de mesures correctives ;
- Analyser les recommandations des entités d'exécution ou prestataires pour la réception finale des biens, des travaux ou des services et pour la cessation d'un contrat afin de s'assurer que tous les travaux sont menés à bien dans la totale conformité avec les règles de sauvegardes environnementales et sociales et les Plans de Gestion Environnementale et Sociale.

En concertation avec les services techniques en développement social, le Spécialiste en sauvegardes sociales, s'assurera de :

- Coordonner et suivre les actions de mise en place des comités d'environnement au niveau des zones d'intervention du projet tout en clarifiant les rôles et les fonctions, en particulier pour ce qui concerne la problématique du règlement des plaintes et les demandes des habitants ;
- Etablir un programme de sensibilisation des différentes parties prenantes au projet notamment avec les acteurs locaux tels que les Municipalités, les Conseils régionaux, les missions de contrôles ainsi que les populations des zones d'intervention, en mettant l'accent sur les avantages environnementaux et sociaux des meilleurs pratiques de gestion de l'environnement ;
- S'assurer de l'élaboration du PGES-Chantier, par l'entreprise en charge des travaux et de son approbation par la Mission de Contrôle du projet et de la Banque mondiale ;
- S'assurer de la mise en œuvre effective du PGES et des séances d'information et de sensibilisation des populations par les entreprises ;
- Evaluer, réexaminer et contrôler en liaison avec le Bureau Guinéen d'Audit et de Conformité Environnementale, la conformité des activités avec le cadre de gestion environnemental et social (CGES) ainsi que tout autre instrument de sauvegarde élaboré pendant la mise en œuvre du projet ;

- S'assurer que chaque acteur de la chaîne de mise en œuvre des aspects de sauvegarde environnementale remplit convenablement ses missions conformément aux arrangements institutionnels contenus dans le CGES et aux tâches assignées aux agences d'exécution ;
- Faire valider les études d'Évaluation d'Impact Environnemental et Social (EIES)/ Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) ainsi que tout autre étude environnementale élaborée pour le projet, par le Bureau Guinéen d'Audit et de Conformité Environnementale et par la Banque mondiale et assister à leur publication au niveau national ;
- Participer à l'élaboration des plans de travail et de budget annuels (PTBA) en définissant les besoins en études, formation et toute autre activité en matière de sauvegardes sociales ;
- Appuyer, en collaboration avec le responsable de Suivi-Evaluation, la collecte et le reportage des données sur les indicateurs de performance sociale, en s'assurant de leur qualité, et contribuer à l'élaboration et à la révision périodique des Plans de Suivi-Evaluation ;
- Veiller à l'applicabilité des recommandations issues des missions de supervision de la Banque Mondiale

En termes de rapportage, le Spécialiste en sauvegardes sociales produira un rapport trimestriel d'activités qui synthétisera les informations issues des rapports spécifiques d'exécution des missions de terrain relatifs à son domaine de compétence pour l'ensemble des activités du projet.

Quatre rapports trimestriels sont attendus, le dernier servant de rapport annuel synthétisant toutes les activités des trimestres passés, y compris celles du dernier trimestre. Il fournira des renseignements nécessaires sur les indicateurs mesurables du point de vue environnemental pour nourrir le rapport du Suivi-Evaluation du projet.

3. QUALIFICATIONS

Pour mener à bien cette mission, le Spécialiste en sauvegardes sociales du projet devra avoir les qualifications minimales ci-dessous. Il sera sélectionné sur une base concurrentielle et basé à Conakry avec des déplacements fréquents sur les sites du projet.

✓ Diplôme

Il ou elle devra être titulaire d'un diplôme d'études supérieures de niveau Bac+5 ans au moins en Sociologie, Anthropologie, Psychologie, et autres sciences sociales similaires.

✓ Années expériences

Au moins cinq (5) ans d'expérience dans la mise en application des politiques en matière de protection sociale en lien avec l'environnement, au sein des projets financés par des Partenaires Technico Financiers, y compris la Banque mondiale.

Des expériences antérieures dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action de réinstallation (PAR), la préparation et la mise en œuvre d'Études d'Impact Environnemental et Social (EIES), la préparation et la mise en œuvre de Plans de Gestion Environnementale et Sociale dans les projets financés par la Banque mondiale ou d'autres bailleurs de fonds.

NB : Les candidatures féminines sont encouragées

Qualifications requises

Le Spécialiste en sauvegardes sociales devra :

- Justifier d'une expérience minimum de 05 ans en tant que spécialiste en sauvegarde social dans la conduite d'évaluation sociale ou dans la gestion sociale de projets d'infrastructures en milieu urbain ou rural ;
- Avoir une connaissance suffisante des directives de la Banque mondiale (BM) ou d'autres bailleurs de fonds similaires en matière de protection environnementale et sociale ;

- Avoir participé en tant qu'expert environnementaliste à au moins deux (02) missions spécifiques de suivi et de surveillance environnementale de projets ou programmes financés par la BM ou d'autres bailleurs de fonds similaires ;
- Avoir participé à au moins deux (02) missions spécifiques d'évaluation environnementales et sociales (CGES, EIES, Audit, etc.) de projets d'eau, de barrages, ou d'infrastructures ;
- Être doté de connaissances des lois environnementales et sociales ainsi que de la réglementation Guinéenne ; avoir de l'expérience dans la préparation et le suivi de Plan d'action de réinstallation, Etudes d'Impact Environnemental et Social, Plans de Gestion Environnementale et Sociale ;
- Disposer de connaissances sur les directives et politiques environnementales et sociales de la Banque mondiale y compris la réinstallation involontaire ;
- Disposer de connaissances en Genre et développement avec pratique sur le terrain ;
- Avoir des formations complémentaires en Hygiène- Santé, Sécurité-Environnement (HSE) serait un atout ;
- Avoir une maîtrise du Français ;
- Avoir la capacité de travailler avec des équipes et des organisations multidisciplinaires notamment dans un environnement multiculturel ;
- Avoir une attitude responsable et flexible et une capacité à exécuter une variété de tâches sous supervision minimale ;
- Être capable de travailler sous pression ;
- Avoir une bonne connaissance des outils informatiques et applications Microsoft Office, notamment les programmes informatiques suivants : Excel, Word, PowerPoint, E-mail (courrier électronique) et l'Internet.

4. DUREE DE LA MISSION

Le contrat aura une durée initiale d'un (1) an renouvelable par reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet. La première année du contrat comporte une période probatoire de six (6) mois.

5. METHODE DE SELECTION

Le recrutement du Consultant se fera suivant la méthode « **Sélection de Consultant individuel** » conformément aux principes décrits dans les *Règlements de Passation de Marchés applicables aux Emprunteurs de la Banque mondiale* dans le cadre des Prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'IDA, de juillet 2016, révisé en novembre 2017 août 2018 et novembre 2020 et accessibles à l'adresse www.worldbank.org.

6. DOSSIER A FOURNIR

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

Une lettre manuscrite de candidature ;

Un Curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat ou la candidate ;

Une photo identité ;

Une copie du ou des diplômes, une copie des contrats et attestations ou tout autre document attestant les qualifications et expériences acquises par le candidat ;

Les références des emplois antérieurs et les coordonnées des anciens employeurs.

Des vérifications pourraient être faites sur les dossiers fournis.

Un entretien (ou interview) pourrait être organisé, au besoin, pour les candidats présélectionnés sur la base de l'examen et évaluation de leurs dossiers.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence (**Termes de Référence**) auprès de l'Unité de Gestion du Projet Sise à Landréah Commune de Dixinn aux heures suivantes :

Du lundi au jeudi : de 9 heures à 16 heures 30

Le vendredi : de 9 heures à 13 heures.

8. DATE LIMITE ET LIEU DE REMISE DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées en version papier sous pli fermé, auprès du Service de la Personne Responsable de la Passation des Marchés du Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures (MEHH) sise à Almamyia Commune de Kaloum République de Guinée ; à l'adresse suivante: Tel: (224) 622 21 80 06, Email: boubamie074@gmail.com, et à l'Unité de Gestion du Projet sise à Landréah Commune de Dixinn Tel : (224) 657 33 00 62/621 12 62 38 Email b.s.dokore@gmail.com .
boubasivory@gmail.com., au plus tard le **Mardi 26 avril 2022 à 10 heures**

Le dossier de candidature doit être présenté en français et doit porter la mention : « *Manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un Spécialiste en Sauvegarde Sociales du PUEG* ».

Conakry le Mardi 05 Avril 2022

Le Coordonnateur

M. Souleymane Dokoré BAH

